

FICHE SIGNALÉTIQUE

**RMA RENDEMENT CT
FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

Régi par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété

La fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par le CDVM en date du 03/04/2015 sous la référence n° VI/OP/024/2015.

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

I. CARACTERISTIQUES FINANCIERES

- **Classification** : RMA RENDEMENT CT est un FCP «Obligations Court Terme».
La sensibilité du FCP est comprise entre 0.5 (exclu) et 1.1 (inclus)
- **Indice de référence** : 100 % MBI CT
- **Objectif de gestion** : L'objectif du FCP est d'offrir aux souscripteurs un outil de placement qui permet une espérance de rentabilité et un profil de risque comparables à ceux du marché des taux d'intérêt court terme. Ce fonds sera utilisé comme support aux contrats en unité de compte.
- **Stratégie d'investissement** : Le FCP investira son actif en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d' « OPCVM obligations court terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Le fonds ne peut détenir ni actions, ni certificats d'investissement, ni droits d'attribution ou de souscription, ni parts d'OPCVM « actions », ni parts d'OPCVM « diversifiés », ni parts d'OPCVM « contractuels ».

Le Fonds pourra également investir 10% de son actif net dans des opérations ou produits financiers en devises à l'étranger, et ceci dans les limites et conditions fixées par la réglementation en vigueur.
- **Durée de placement recommandée** : 3 mois.
- **Souscripteurs concernés** : Les investisseurs qualifiés marocains et étrangers et les personnes physiques.

II. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- **Exercice social** : Du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année qui suit
- **Valeur liquidative d'origine** : 100 dirhams
- **Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : La valeur liquidative est calculée chaque jour ou, si celui-ci est férié le premier jour ouvré suivant.
- **Modalités de diffusion de la valeur liquidative** : Affichage dans les locaux de RMA ASSET MANAGEMENT et de RMA WATANYA le premier jour ouvrable qui suit la détermination de la valeur liquidative et publication dans la presse économique hebdomadairement et ce, conformément à l'article 88 du DPL 1-93-213.
- **Méthodes de calcul de la valeur liquidative** : La valeur liquidative est égale à l'actif net rapporté au nombre de parts qui composent le capital du FCP.
Les principes d'évaluation du FCP sont conformes aux dispositions de la circulaire du CDVM.

- **Modalités de souscription et de rachat :**

Le fonds sera commercialisé auprès d'une clientèle essentiellement constituée d'investisseurs qualifiés marocains et étrangers. La commercialisation, auprès des personnes physiques se fera indirectement et exclusivement à travers des contrats en Unités de Compte RMA WATANYA (tel que défini dans les conditions générales du produit crescendo multi support homologué par la DAPS sous le numéro 4201401906P) laquelle établit des rachats et des souscriptions dans le fonds RMA Rendement CT.

Lieu de souscription et de rachat : RMA Asset Management.

Méthode de calcul du prix de souscription : la prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.

Méthode de calcul du prix de rachat : la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.

Les demandes de souscription et de rachat sont reçues chaque jour avant 10h à RMA ASSET MANAGEMENT, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour.

Celles reçues après 10h seront exécutées sur la base de la valeur liquidative qui suit

- **Affectation des résultats :** Capitalisation intégrale des résultats. Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.

III. COMMISSIONS ET FRAIS:

- **Commissions de souscription et de rachat :**

- **Commissions de souscription s'élèvent à 3% HT maximum des montants souscrits dont 0% acquise au FCP**
- **Commissions de rachat s'élèvent à 2% HT maximum des montants rachetés dont 0% acquise au FCP**

NB : « En sus des commissions de souscription et de rachat précitées, tout détenteur de parts (ou d'actions) d'OPCVM doit s'informer auprès de son teneur de compte des frais et commissions relatifs à la tenue de compte »

- **Frais de gestion :**

2% HT l'an maximum de l'actif net constaté lors de l'établissement de la valeur liquidative déduction faite des parts ou d'actions des OPCVM gérées par RMA ASSET MANAGEMENT et détenus en portefeuilles. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative et payés à la fin de chaque trimestre.

Les frais de gestion couvrent les charges suivantes :

- (1) Frais publications : 20 000 dhs HT
- (2) Commissaire aux comptes : 20 000 dhs HT
- (3) Commissions CDVM : 0.025% HT
- (4) Dépositaire : 0,015% HT
- (5) Maroclear :(Commission de gestion du compte émission) : 4 000 dhs HT
- (6) Maroclear (droit d'admission): « trimestriel » Selon les conditions en vigueur

- Prestations de RMA ASSET MANAGEMENT: Frais de gestion -(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6)

IV. Informations complémentaires :

- **Date et référence de l'agrément** : 27/10/2014 sous la référence AG/OP/039/2014
- **Société de gestion** : RMA ASSET MANAGEMENT, 83 Avenue de l'Armée Royale - Casablanca représentée par M. Mohamed ABOUMEJD
Tél : 05 22 45 31 00
Fax : 05 22 44 45 53
- **Dépositaire** : BMCE BANK, 140 Av. Hassan II Casablanca
M. Brahim Benjelloun –Touimi
Tél : 05 22 20 04 92
Fax : 05 22 29 67 47
- **Commercialisateur** : RMA ASSET MANAGEMENT, 83 Avenue de l'Armée Royale – Casablanca représentée par M. Mohamed ABOUMEJD
Tél : 05 22 45 31 00
Fax : 05 22 44 45 53
RMA WATANYA représentée par M. Zouheir BENSaid

La fiche signalétique doit être remise à tout souscripteur préalablement à la souscription aux parts ou actions de l'OPCVM.
Le règlement de gestion ou les statuts, la note d'information ainsi que le dernier document périodique de l'OPCVM sont tenus à la disposition du public pour consultation auprès de tous les établissements chargés de recevoir les souscriptions et les rachats suscités.